

Qualité

L'Alefpa et Isatis veulent travailler ensemble en décroissant handicap et grand âge

Publié le 27/12/22 - 14h01

L'Alefpa, association du secteur social et du handicap, et Isatis, qui œuvre dans le grand âge, nouent une alliance. Il ne s'agit pas d'un rapprochement économique mais plutôt d'une communauté d'intérêt d'ordre éthique et professionnel.

Ce n'est pas une fusion ni un mariage, juste l'envie de partager, s'épauler et réfléchir ensemble pour deux associations du secteur de l'économie sociale et solidaire qui annoncent avoir signé une alliance début décembre. Il s'agit de l'Association laïque pour l'éducation, la formation, la prévention et l'autonomie (Alefpa), qui œuvre principalement dans le champ du handicap et le secteur social et est implantée dans vingt et un départements, et d'Intervenir pour soutenir l'autonomie en termes d'immobilier et de services (Isatis), spécialiste du grand âge, qui déploie ses Ehpad et services d'aide à domicile en Île-de-France, en Touraine et en Bretagne.

"Nous ne sommes pas en concurrence. Nos champs d'interventions et nos espaces géographiques sont différents, explique à Hospimedia Chantal de Singly, vice-présidente de l'Alefpa. Nous nous sommes retrouvés sur des convictions et des valeurs, celles de mettre l'autodétermination et les besoins de la personne accompagnée au centre de nos actions. Nous déployons notre projet associatif et des fonctions d'assistants au parcours de vie (APV) dans ce sens. De son côté, Isatis a un comité d'éthique très pointu. Nous avons des expertises à partager. Nous allons aussi réfléchir ensemble à la question du vieillissement des personnes en situation de handicap et aux solutions pertinentes à proposer" (lire notre [article](#)).

"Notre association trentenaire souhaite poursuivre sa dynamique d'innovation, sans chercher la croissance à tout prix, ajoute de son côté Benoit Raviart, président d'Isatis. Nous étions à la recherche de complémentarités avec une structure qui réfléchit à la place des personnes accompagnées et des familles, qui ont été si malmenées pendant la période Covid. J'ai rencontré beaucoup d'associations mais avec l'Alefpa, nous avons rapidement trouvé des centres d'intérêts communs sur cette place mais aussi son corolaire en matière de formation des professionnels."

L'alliance n'est pas une structure juridique mais un accord qui prévoit notamment de développer des synergies, de partager, de mutualiser des expériences et d'inventer ensemble de nouvelles solutions d'offre de services, chacun gardant son indépendance. Les deux directions vont élaborer une feuille de route de ce voyage encore inédit. L'une des premières actions pourrait être la mise en place de journées d'échanges et de formation pour les professionnels des deux associations dès 2023. "À tous les niveaux, nous avons des choses à apprendre mutuellement", conclut Benoit Raviart.

Emmanuelle Deleplace

Les informations publiées par Hospimedia sont réservées au seul usage de ses abonnés. Pour toute demande de droits de reproduction et de diffusion, contactez Hospimedia (copyright@hospimedia.fr). Plus d'informations sur le copyright et le droit d'auteur appliqués aux contenus publiés par Hospimedia dans la rubrique [droits de reproduction](#).

Pas encore abonné à HOSPIMEDIA ?

Testez gratuitement notre journal en vous rendant sur
<http://www.hospimedia.fr>

Votre structure est abonnée ?

Rapprochez-vous de votre référent ou contactez nous au 03 20 32 99 99 ou
sur <http://www.hospimedia.fr/contact>